



Rejet de cheque bancaire pour insuffisance de provision

Par **robo**, le **23/12/2008** à **22:22**

bonjour encore un mesaventure j ai toujours eu un compte bancaire a decouvert et souvent au dela du decouvert autorise j ai emis un cheque de 25.85 euro qui a ete presente sur mon compte le 15-12-08 j ai reçu un courrier le 18-12-08 m informant que je devais regulariser mon compte j ai depose un cheque pour reapprovisionner mon compte le 20-12-08 hier j ai voulu retirer de l argent au distributeur et ma carte a ete retenu j ai envoye un mail a la caisse d epargne pour savoir se qui se passait et on m a dit que mon cheque rejete avait eu pour consequence le retrait de la carte . je pensait avoir regularise dans les delais qu en est t il? Je precise que j ai appele 2 fois le directeur qui ne m a jamais rapelle je me suis presente 3 fois pour le rencontrer ...impossible voir invisible j etais a la banque le 19-12-08 pour lui dire que j allais deposer un cheque il n a pas voulu me recevoir qu en pensez vous

Par **Visiteur**, le **25/12/2008** à **15:43**

Bonjour,
Logique que votre carte soit refusée tant que l'incident n'est pas complètement régularisé.
Il est aussi possible que suite à vos fréquents dépassements d'autorisation puis à cet incident, votre banque ait décidé de ne plus conserver votre clientèle.
Bon Noël quand même

Par **robo**, le **27/12/2008** à **02:35**

bonjour merci pour votre reponse je voulais surtout savoir si j avais regularise mon compte dans le delai prevu